

MORANGIS / SAVIGNY-SUR-ORGE

Les élus ont obtenu le retrait de l'antenne 5G

L'opérateur Bouygues s'est engagé à démonter le pylône dans un récent courrier adressé aux élus des deux communes.

La mobilisation a fini par payer. Après plus de six mois de combat, les habitants de Morangis et de Savigny-sur-Orge ont obtenu gain de cause : l'antenne 5G installée au 9, rue Evariste-Gallois dans la nuit du 5 au 6 octobre 2023, va être retirée. « Nous avons respecté notre engagement de surseoir à la mise en service de ce relais de téléphonie mobile, la décision a été prise de ne jamais allumer



La réunion avait réuni de nombreux habitants en novembre 2023.

cette antenne. Nous ne modifierons pas l'antenne existante (...) pour la simple et bonne raison que ce pylône a vocation à être démonté, et ce malgré l'obtention de l'ensemble des autorisations requises à son

installation », s'est engagée la société Bouygues Télécom, propriétaire du pylône, dans un récent courrier adressé à Brigitte Vermillet, maire de Morangis, et Alexis Teillet, maire de Savigny-sur-Orge. Pour rappel, les

riverains avaient eu la mauvaise surprise de découvrir une antenne 5G de 24 mètres de haut, à l'automne dernier, en ouvrant leurs fenêtres. Et bien que l'emplacement du poteau soit cadastré à Savigny-sur-Orge, sa présence impactait principalement les habitants de Morangis. En effet, celui-ci, installé sur une parcelle privée, a été posé au fond du terrain... en bordure de la ville voisine. L'opérateur respectait donc la réglementation en vigueur mais avait reconnu, lors d'une réunion publique en novembre dernier, des erreurs.

■ Maryne Vialette

image

ry



était maire commune. ©DR

Tillabéri au Ni de la santé, en ation Juvisienne omicile notam- duire politique- pes humanistes rs animé. Après u aux élections 1995, il a cédé à Etienne Chau- Ancien conseiller é Busserly était fficier de la Lé- r. » détaille la

L'actu en bref et en image à Morangis

Morangis reçoit le "Label or commune donneur"

C'est une belle récompense pour un bel engagement. Mercredi 29 mai, lors du Salon de l'association des maires d'Ile-de-France, la commune de Morangis a reçu le prestigieux label Or commune donneur en reconnaissance de son engagement pour le don du sang. Le prix a été remis à Brigitte Vermillet, maire de Morangis, et Philomène Pinto, adjointe en charge de la Prévention santé. « Cette distinction, la plus élevée décernée par l'Établissement Français du Sang, honore les villes qui mettent en place des initiatives relatives



La Fête son en

La Société nationale de protection de la nature a choisi la Maison de l'environnement de Champlan pour inaugurer la 9^e édition de la Fête des Mares, dédiée à la valorisation des petits milieux humides.

La Maison de l'environnement de Champlan n'a que quelques semaines d'existence, mais force est de constater qu'elle grandit vite. En témoigne la matinée du jeudi 30 mai, date du lancement de la neuvième édition de la Fête des Mares. Un événement national pour lequel l'organisatrice, la Société nationale de protection de la nature (SNPN), avait choisi l'établissement

Leclerc, maire lors de l'inauguration de l'année, ainsi bénéficiant d'un pagnement existantes, sur nouvelle mar- chantier-éco- Champlan. A ment de la F- donc incroy- de sens, étar- concrets réa- Organisée u- France entr- le dimanche- mares a po- pliquer les- miques sup- lieux humi- conséquen- climatique- enjeux d-